



KU Leuven

Faculteit Ingenieurswetenschappen
Arenberg Doctoral School

**RAYMOND M. LEMAIRE (1921-1997)
ET LA CONSERVATION DE LA VILLE ANCIENNE**

APPROCHE HISTORIQUE ET CRITIQUE DE SES PROJETS BELGES
DANS UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

VOLUME I

Examencommissie

Prof. Carlo Vandecasteele, voorzitter (KU Leuven)
Prof. Luc Verpoest, promotor (KU Leuven)
Prof. Krista De Jonge, assessor (KU Leuven)
Prof. Maristella Casciato, assessor (Centre canadien
d'architecture)
Prof. Koen Van Balen (KU Leuven)
Prof. Bernard Kormoss (Université de Liège)

Proefschrift voorgedragen
tot het behalen van het
doctoraat in de
Ingenieurswetenschappen,
Architectuur
door

Claudine HOUBART

Leuven, januari 2015

© 2015 KU Leuven, Groep Wetenschap & Technologie
Uitgegeven in eigen beheer, Claudine Houbart, Landen

Alle rechten voorbehouden. Niets uit deze uitgave mag worden vermenigvuldigd en/of openbaar gemaakt worden door middel van druk, fotokopie, microfilm, elektronisch of op welke andere wijze ook zonder voorafgaandelijke schriftelijke toestemming van de uitgever.

All rights reserved. No part of the publication may be reproduced in any form by print, photoprint, microfilm, electronic or any other means without written permission from the publisher.

ISBN 978-94-6018-953-1
D/2015/7515/9

PRÉFACE

Entamées en 2004, nos recherches ont mis dix ans à trouver une forme d'aboutissement dans le présent travail. Au-delà des contraintes professionnelles et personnelles, la personnalité de Raymond M. Lemaire est en grande partie responsable de cet important délai : durant les premières années, nos tentatives d'approche du sujet se sont en effet heurtées au foisonnement des questionnements induits par la multiplicité de ses centres d'intérêt et la diversité de ses domaines d'activités. Après une période d'errance prospective, le thème de la rénovation urbaine s'est toutefois imposé comme central, offrant en outre l'avantage de combiner manifestations théoriques et pratiques, réflexion internationale et concrétisations locales.

Raymond Lemaire ayant cédé l'ensemble de ses archives à la KU Leuven, l'abondance des sources inédites nous semblait, par ailleurs, pouvoir pallier le manque d'informations contextuelles sur l'histoire de la rénovation urbaine et ce que nous interprétions d'emblée comme un changement de paradigme au cours des années 1960. Marqué par un abandon progressif des pratiques destructives au profit d'une prise en compte de l'ancien, celui-ci n'avait fait l'objet, pour la Belgique, que de commentaires peu approfondis dans le contexte d'histoires générales de l'architecture : notre étude jetterait donc un éclairage sur un aspect essentiel de l'oeuvre de Lemaire, mais contribuerait, plus largement, à la connaissance d'une période-clé de l'histoire de l'urbanisme, dont les questionnement restent aujourd'hui largement d'actualité.

Rapidement, il nous est apparu que, bien que déterminée à réduire le champ de nos investigation à un domaine précis, nous ne pourrions faire l'économie d'incursions dans d'autres domaines d'activités de Raymond Lemaire. C'est ainsi que ses projets d'urbanisme se sont révélés à ce point complémentaires de ses réflexions sur la rénovation urbaine que les écarter totalement nous aurait conduite à une interprétation lacunaire, voire fautive, de la question de départ. En revanche, nous avons franchement écarté de nos recherches toute activité en lien avec la restauration monumentale ou l'histoire de l'architecture, qui ne soit pas explicitement liée à la question de la ville historique

considérée comme ensemble. Il en va de même d'éléments aussi importants pour la carrière de Raymond Lemaire que, parmi d'autres exemples, ses missions d'expertise pour l'Unesco ou sa contribution à la rédaction du Document de Nara. L'unique exception à cette règle est constituée par le premier chapitre : afin d'expliquer l'émergence de la figure incontournable de la conservation-restauration que devient Raymond Lemaire au milieu des années 1960, il convenait d'aborder brièvement tous les aspects des débuts de sa carrière, qui s'avèrent, par ailleurs, déterminants pour ses prises de position ultérieures.

Ce travail de longue haleine n'aurait pu être mené à son terme sans l'aide et la bienveillance de ceux que je tiens ici à remercier :

Pour m'avoir offert ce champ d'investigation passionnant et n'avoir jamais désespéré que je terminerais bel et bien un jour ce travail ; pour la relecture très attentive de mon manuscrit et la précision de ses conseils, mon promoteur, le Prof. Luc Verpoest ;

Pour leur assistance et leur confiance, les Prof. Krista De Jonge, Anna Bergmans et Maristella Casciato, membres de mon comité d'accompagnement ;

Pour leur lecture patiente et attentive et leurs utiles suggestions, les Prof. Bernard Kormoss et Koen Van Balen, membres de mon jury ;

Pour son aide tant sur le fond que la forme, le Prof. Thomas Coomans ;

Pour m'avoir permis un accès illimité et direct aux archives de R.M. Lemaire, le Prof. Jan Roegiers[†] et les archivistes Marc Derez et Marc Nelissen ;

Pour m'avoir ouvert les archives de leurs père et grand-père, Pia Gazzola et Andrea Pane ;

Pour avoir accepté de me rencontrer ou de répondre à mes questions, Marthe Blanpain, Thérèse Cortembos, Maurice Culot, Francis Defossé, Christine de Groote, Pierre Dulieu, André

Dupont, Marie-Jeanne Geerts, Hubert-Fernand Joway, Pierre Laconte, le chanoine André Lanotte[†], Piet Lombaerde, Jean-Louis Luxen, Paul Philippot, Suzanne Van Aerschot, Edgar Winderickx ;

Pour m'avoir aidée à accepter de donner des limites à mes recherches, mon « coach », le Prof. Jean-Marie Sansterre ;

Pour leur soutien indéfectible, leurs conseils et leur relecture précise autant qu'amicale, mes collègues et amis Stéphane Dawans et Mathieu Piavaux ;

Pour les discussions stimulantes, Bianca Gioia Marino et Nicolas Detry ;

Pour le service « SOS traductions », Philippe de Mol ;

Pour la patiente relecture du manuscrit, mes parents, ainsi que Monique et Virginie.

Hélène, François, Hortense, merci pour votre patience.

Vous êtes tous trois à peu de choses près nés aux archives, et ces recherches nous ont volé beaucoup de temps. Mais je vous aime plus que tout.

ABSTRACT

Ayant donné son nom au centre de spécialisation en conservation-restauration de la KU Leuven, l'historien d'art Raymond Lemaire (1921-1997) est unanimement considéré, sur le plan international, comme l'une des figures marquantes de la sauvegarde du patrimoine dans la seconde moitié du vingtième siècle. Si son nom est immédiatement associé à la rédaction de la Charte de Venise, la fondation de l'Icomos ou des missions de l'Unesco comme la sauvegarde de l'Acropole d'Athènes ou des temples de Borobudur, son oeuvre belge dans le domaine de la rénovation urbaine reste largement ignorée, en dehors du chantier célèbre du Grand béguinage de Louvain. Notre étude a pour vocation, en partant des archives personnelles de Raymond M. Lemaire conservées à la KU Leuven, où il a mené une longue carrière d'enseignant, de faire émerger, sur base de l'approche micro-historique d'un corpus d'études de cas principalement bruxellois et de l'étude de ses contributions à l'élaboration d'une doctrine appropriée à la problématique des centres urbains anciens, la spécificité de sa vision de la réhabilitation. Considérer celle-ci dans ses rapports avec sa pratique dans le domaine de l'urbanisme, dont l'illustration la plus célèbre est la conception du plan directeur de la ville universitaire de Louvain-la-Neuve, permet de voir en Raymond M. Lemaire une réactualisation de l'« architecte intégral », concept essentiel formulé par Gustavo Giovannoni au début du vingtième siècle.

Het gespecialiseerde centrum voor monumentenzorg van de KU Leuven draagt zijn naam. Raymond Lemaire (1921-1997), kunsthistoricus, wordt internationaal en unaniem aanzien als één van de markantste figuren inzake erfgoed in de tweede helft van de twintigste eeuw. Zijn naam is onlosmakelijk verbonden met het Charter van Venetië, de oprichting van Icomos, en tal van Unesco missies, zoals bijvoorbeeld de Acropolis van Athene of de Borobudur tempels. Echter, buiten het befaamde Leuvens Groot begijnhof, is zijn binnenlands opus op het gebied van stadsrenovatie eerder onbekend. Vertrekkende van de persoonlijke archieven van Raymond Lemaire, bewaard door de KU Leuven, waar hij een carrière lang doceerde, stelt onze

studie zich tot doel de eigenheid van zijn visies naar boven te halen, en dit op basis van micro-historische studies van een corpus van hoofdzakelijk Brusselse projecten, en op basis van de studie van zijn bijdragen tot de uitwerking van een doctrine aangepast aan de problematiek van historische stadscentra. De studie van zijn visies, beschouwd in relatie met zijn stedenbouwkundige praktijk, waarvan de meest bekende het ontwerp van het plan van Louvain-la-Neuve is, brengt ons ertoe in Raymond M. Lemaire de « integrale architect », zoals geformuleerd door Gustavo Giovannoni aan het begin van de twintigste eeuw, te zien.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|---|
| AAM | Archives d'architecture moderne |
| ACL | Archives centrales iconographiques d'art national et laboratoire central des musées de Belgique |
| ADUB | Ville de Bruxelles, Archives du département Urbanisme |
| ARAU | Atelier de recherche et d'action urbaine |
| ARLICC | Archives du Centre international Raymond Lemaire pour la Conservation, KU Leuven |
| ARML | KU Leuven, <i>Universiteitsarchief</i> , Fonds R.M. Lemaire |
| AUG | Architectes et urbanistes groupés |
| AVB | Archives de la Ville de Bruxelles |
| BCVB | Bulletin communal de la Ville de Bruxelles |
| BESMEH | Bureau d'études de sauvegarde des monuments et des ensembles historiques |
| BUAS | Bureau d'études d'architecture, d'urbanisme et de sauvegarde |
| CGPAP | Commissariat général à la protection aérienne passive |
| CGRP | Commissariat général à la restauration du pays |
| COO | <i>Commissie voor openbaar onderstand</i> |
| CPAS | Centre public d'aide sociale |
| CRMS | Commission royale des monuments et des Sites (Bruxelles) |
| CRMSF | Commission royale des monuments, sites et fouilles (Région wallonne) |
| ERR | <i>Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg</i> |
| IBI | <i>Internationales Burgen-Institut</i> |

| | |
|--------|---|
| ICCROM | Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels |
| ICOMOS | Conseil international des monuments et des sites |
| IRPA | Institut royal du patrimoine artistique |
| KCML | <i>Koninklijke commissie voor monumenten en landschappen</i> |
| MFA&A | <i>Monuments, Fine arts and archives section</i> |
| OCMW | <i>Openbaar centrum voor maatschappelijk welzijn</i> |
| OIL | Office d'identification et de liquidation des marchandises belges |
| ORE | Office de récupération économique |
| OREC | Office de redressement économique |
| PPA | Plan particulier d'aménagement |
| SLMB | Service de liaison militaire belge |
| SNCI | Société nationale du crédit à l'industrie |
| STIB | Société des transports intercommunaux de Bruxelles |
| UA | Urbanisme-Architecture |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------------|
| PRÉFACE | v |
| ABSTRACT | ix |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS | xi |
| TABLE DES MATIÈRES | xiii |
| INTRODUCTION | 1 |
| MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉTUDE | 2 |
| ÉTAT DE LA QUESTION | 7 |
| SOURCES | 12 |
| STRUCTURE DE L'ÉTUDE | 14 |
| CHAPITRE I | 19 |
| ÉMERGENCE ET CONSÉCRATION D'UNE FIGURE MAJEURE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION | |
| DE L'ARCHÉOLOGIE À LA RESTAURATION | 20 |
| Une tradition familiale | 20 |
| Premiers mentors: Raymond A.G. Lemaire et Ambroggio Annoni | 34 |
| La formation de terrain: le Commissariat général à la restauration du pays | 40 |
| Henry Van de Velde et le « contrôle esthétique » | 50 |
| LE LIEUTENANT LEMAIRE, « ART OFFICER » BELGE | 54 |
| Un premier pas : la brigade Piron | 54 |
| Le Service de liaison militaire belge | 55 |
| L'Office de récupération économique | 66 |
| Le « Groupe 21 » et le cabinet Harmel | 74 |
| PIERO GAZZOLA : UNE RENCONTRE DÉCISIVE | 83 |
| AUTOUR DE 1960 : UNE PREMIÈRE SYNTHÈSE | 88 |
| L'« Esquisse de principes directeurs » : Raymond M. Lemaire et le <i>restauro crítico</i> | 89 |

| | |
|--|------------|
| La chapelle Saint-Lambert à Heverlee | 99 |
| LE CONGRÈS DE VENISE: UN TOURNANT | 116 |
| R.M. Lemaire: « principal auteur » de la Charte de Venise? | 120 |
| Les « Proposte » de Roberto Pane et Piero Gazzola | 120 |
| Le rôle de R.M. Lemaire | 125 |
| L'ICOMOS: la consécration | 133 |
| CHAPITRE II | 139 |
| LE GRAND BÉGUINAGE DE LOUVAIN (1962-1972) OU LA CONSTRUCTION D'UN IDÉAL | |
| CONTEXTE DE L'OPÉRATION | 141 |
| L'achat du Grand béguinage par l'université de Louvain | 141 |
| Bref historique du Grand béguinage | 146 |
| Sous l'Ancien régime | 146 |
| La gestion par les organes de bienfaisance publique | 149 |
| Les débuts d'une reconnaissance | 154 |
| Un ensemble « traditionnel » exceptionnel | 158 |
| Etat des lieux au moment de l'achat | 162 |
| SPÉCIFICITÉS DE L'OPÉRATION | 164 |
| Contrôle et organisation des travaux | 164 |
| Le programme et son évolution | 174 |
| Chronologie et évolution du budget | 180 |
| LA CHARTE DE VENISE À L'ÉPREUVE DE LA RÉANIMATION DES ENSEMBLES | 197 |
| Conservation vs confort: l'aménagement des logements et fonctions communautaires | 198 |
| L'ordonnance | 198 |
| Décors et ameublement | 209 |
| De nombreux sacrifices | 217 |

| | |
|--|------------|
| Les enveloppes bâties: un choix esthétique | 218 |
| De la restauration à la reconstitution | 218 |
| Les additions: du contraste à l'intégration | 238 |
| Un intrus: la maison « Saint-Nicolas » | 243 |
| L'espace public: la tentation pittoresque | 249 |
| UN PROCESSUS RÉFLEXIF | 263 |
| Le Grand béguinage et la théorie de l'« éclaircissage » | 265 |
| « Conservation active » et « manière d'être » | 270 |
| CHAPITRE III | 279 |
| BRUXELLES (1967-1990), L'IDÉAL À L'ÉPREUVE DU RÉEL | |
| DE LA « BRUXELLISATION » AUX « ÎLOTS SACRÉS » (1940-1960) | 279 |
| Les années 1940 et 1950: vers une ville moderne | 281 |
| La question du logement dans les années 1960 | 284 |
| Le plan directeur du Pentagone | 287 |
| La promotion d'un « décor urbain » | 292 |
| La Ligue esthétique belge | 293 |
| Les îlots sacrés | 295 |
| Les débuts d'un changement sous l'impulsion internationale | 306 |
| L'ASSOCIATION QUARTIER DES ARTS | 311 |
| RÔLES ET MISSIONS DE RAYMOND LEMAIRE DANS LE CONTEXTE BRUXELLOIS | 320 |
| Commanditaires et types de mission | 321 |
| Collaborateurs et associés | 349 |
| Contradicteurs et adjuvants | 352 |
| Objets des études | 354 |
| Le règne du compromis | 357 |
| NOUVEAUX OUTILS MÉTHODOLOGIQUES : LA PROPOSITION D'ÉTUDE DE 1968 | 358 |
| Objectifs et structure | 358 |

| | |
|---|------------|
| La « scénographie urbaine » | 362 |
| L'assainissement | 368 |
| Réception et suites | 372 |
| DE LOUVAIN À BRUXELLES : L'IDÉAL ET SES AVATARS | 377 |
| L'ouverture des îlots | 380 |
| La conservation sélective | 386 |
| La restauration du bâti | 391 |
| La « création architecturale en milieu urbain ancien » | 397 |
| La correction du paysage urbain | 408 |
| Pour conclure | 411 |
| CHAPITRE IV | |
| L'« AMÉNAGEMENT INTÉGRAL » | 415 |
| RAYMOND M. LEMAIRE, « ARCHITECTE INTÉGRAL » | 415 |
| L'ÉMERGENCE DE LA « CONSERVATION INTÉGRÉE » | 422 |
| Le Comité des monuments et des sites du Conseil de l'Europe | 422 |
| De nouveaux instruments doctrinaux | 427 |
| D'Amsterdam à Washington | 428 |
| La Charte de Venise : une nécessaire révision | 431 |
| Bruges, laboratoire d'« aménagement intégral » | 442 |
| DE LA RÉHABILITATION À L'« UTOPIE RÉTROSPECTIVE » | 454 |
| CONCLUSIONS | 485 |
| LÉGENDES ET SOURCES DES ILLUSTRATIONS | 497 |
| BIBLIOGRAPHIE | 529 |
| OUVRAGES | 529 |
| ARTICLES | 536 |
| PRESSE | 544 |
| MÉMOIRES, THÈSES ET RAPPORTS | 546 |
| SOURCES ORALES | 547 |

| | |
|--|-----|
| SITES INTERNET | 548 |
| SOURCES AUDIO-VISUELLES | 548 |
| CENTRES D'ARCHIVES | 548 |
| ANNEXES | 551 |
| ANNEXE 1 : ACTEURS | 553 |
| ANNEXE 2 : LIGNE DU TEMPS | 573 |
| ANNEXE 3 : GENÈSE DE LA CHARTE DE VENISE - TABLEAU COMPARATIF | 575 |

INTRODUCTION

(...) une oeuvre d'architecture n'est pas, seulement, une oeuvre de l'esprit¹.

Dans un article consacré en 2006 à la question de la monographie d'architecte, l'historien Pieter Uyttenhove relevait que l'habitude d'écrire les histoires générales de l'architecture à partir d'une compilation de morceaux monographiques, ordonnés au moyen d'une taxinomie d'illusoires « mouvements » historiques ou grilles conceptuelles, avait pour conséquence que n'y figurent que les oeuvres « qui réussissent à s'y insérer en tant qu'objets uniques et identifiables de par leurs qualités intrinsèques ». D'autres en étaient au contraire exclues, « justement à cause de leur statut *autre* qui répond à des réalités décisionnelles, conceptuelles et économiques différentes »². L'oeuvre de Raymond Lemaire, dans le domaine de la rénovation urbaine, est de celles-là. Ne relevant entièrement ni de la restauration, ni de l'aménagement, elle est aujourd'hui incomprise, si pas ignorée, dans le meilleur des cas ravalée au rang secondaire d'« architecture de restaurateurs », pour reprendre le qualificatif que lui appliquait déjà, à la fin des années 1960, Pierre Puttemans³. Le Grand béguinage de Louvain seul, immunisé sur le tard par son inscription au rang de patrimoine mondial de l'humanité, échappe à la critique et voit sa restauration unanimement célébrée sur base d'une lecture idéalisée⁴. Une approche historique, sur base des sources d'archives conservées, se justifiait donc pleinement, afin de saisir

¹ Pieter Uyttenhove, « Qu'importe qui conçoit ? Questionnement sur la monographie d'architecte », *Perspective*, n°4, (2006) : 585.

² Ibid. : 591-592.

³ Pierre Puttemans, *Au coeur des villes* (Bruxelles: Art et technique, 1969), 19.

⁴ Maurice Culot nous assurait dernièrement que ce projet suffisait à faire de Lemaire un géant de la conservation du patrimoine (*M. Culot à C. Houbart*, 5 novembre 2014).

avec la plus grande objectivité possible cette oeuvre mal connue et jugée sur base de critères simplistes ou anachroniques⁵.

MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Une fois notre champ d'investigation réduit à la question de la *réhabilitation* – terme employé par Lemaire lui-même pour désigner l'opération qui « vise à régénérer des villes ou quartiers d'habitation anciens tout en préservant, restaurant et valorisant leurs spécificités et qualités urbanistiques, architecturales, esthétiques et sociales ainsi que leurs valeurs historiques »⁶, et que nous adopterons –, notre travail n'a pas tardé à se heurter à un important écueil. Après avoir rassemblé les écrits de Lemaire – depuis les brouillons de notes de cours jusqu'aux articles, en passant par les manuscrits successifs de documents doctrinaux et une abondante correspondance, principalement produite dans le contexte international –, une démarche paraissait s'imposer : les confronter à un corpus de projets sensés mettre en œuvre les principes développés. Aux côtés du Grand béguinage de Louvain, nous avons identifié la réhabilitation de la rue des Brasseurs, à Namur, celle de plusieurs îlots bruxellois, une contribution à l'élaboration du plan de structure de Bruges ou encore des interventions ponctuelles à Thuin, Tournai, Lissewege ou Louvain. Or, une première approche de ces projets nous a conduite à constater de nombreuses contradictions entre interventions de terrain et principes théoriques, pouvant parfois aller jusqu'à une franche opposition. En d'autres termes, Lemaire, tenant d'une idéologie collective transcrite dans les chartes à la rédaction desquelles il participait activement en tant que Secrétaire général puis Président de l'ICOMOS semblait, dans ses projets de

⁵ C'est ainsi que le décapage des enduits des maisons du Grand béguinage a pu être reproché à R.M. Lemaire en dépit du fait que cette pratique était généralisée et unanimement approuvée à l'époque du projet (Dirk Laporte – Frans Horsten, *Begijnhoven in Vlaanderen*, Platform Begijnhoven, Ghent, 2006).

⁶ *Notes suite au séminaire Habitat sur la réhabilitation des centres historiques dans les pays en voie de développement*, San Kyriko*, 1989 (ARLICC). La rénovation y est quant à elle définie comme l'opération qui « a pour but de reconstruire selon des principes urbanistiques et architecturaux contemporains des quartiers anciens sacrifiés et démolis ». Les références suivies d'un astérisque renvoient aux textes du volume II.

réhabilitation, trahir les principes dont il se revendiquait par ailleurs. La rénovation du Grand béguinage de Louvain elle-même, menée conjointement à la rédaction de la Charte de Venise, en était l'exemple le plus frappant : alors qu'elle apparaissait, sur base d'une connaissance superficielle, comme une illustration parfaite des principes de la charte, l'opération s'avérait, après reconstitution minutieuse de chacune des interventions, en opposition relativement brutale avec certains de ses principes fondamentaux. L'étude des opérations menées à Bruxelles et Namur et leur mise en parallèle avec les textes théoriques menaient, à première vue, aux mêmes conclusions. Nous en tenir à ce constat ne pouvait que nous mener à l'instruction d'un procès réducteur.

C'est ainsi qu'intuitivement d'abord, la micro-histoire s'est imposée comme moyen de passer de l'échelle du projet à celle de l'action, afin de saisir au-delà des résultats concrets, en apparence décevants ou trompeusement séducteurs, les processus et en filigrane, les intentions de Raymond Lemaire. Partant « du sable dans l'engrenage »⁷, pour reprendre les termes de Carlo Ginzburg, l'un des pères de la micro-histoire⁸, cette méthodologie devait nous permettre d'isoler l'action de

⁷ « Quelque chose ne marche pas, il y a du sable dans les engrenages. En fait, je crois que les systèmes et les projets ne fonctionnent jamais complètement – c'est peut-être un point de vue italien. La réalité est toujours plus molle, plus floue qu'on ne pense. Pour la penser, il faut montrer l'écart entre les systèmes et leur fonctionnement imparfait. C'est pour moi une question de méthode : il faut partir du sable dans l'engrenage. Si on prend les règles pour point de départ, on risque de tomber dans l'illusion qu'elles fonctionnent, et de passer à côté des anomalies. Mais si on part des anomalies, des dysfonctionnements, on trouve aussi les règles, parce qu'elles y sont impliquées » (Philippe Mangeot, « De près, de loin. Des rapports de force en histoire. Entretien avec Carlo Ginzburg », *Vacarme*, 18 (2 janvier 2002), <http://www.vacarme.org/article235.html>).

⁸ Ginzburg est notamment l'auteur de *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle* (Paris : Flammarion, 1980) . Huit des articles les plus importants ont été rassemblés sous le titre *Mythes emblèmes traces. Morphologie et histoire* (Paris : Verdier, 2010).

Lemaire au sein des réseaux d'actants⁹ producteurs du résultat aujourd'hui observable. Plutôt que de privilégier une interprétation univoque, nous avons résolument pris en compte tous les signes et indices disponibles en tentant de nous défaire de tout a priori. Nous avons donc substitué à l'étude comparative des aspects théoriques et pratiques de l'œuvre de Lemaire l'examen « au microscope » d'une sélection rigoureuse de projets. La lourdeur de la démarche impliquant un choix, les projets bruxellois se sont naturellement imposés en raison d'une convergence de facteurs. Chronologique d'abord : s'étendant de la fin des années 1960 au début des années 1990, ces projets permettaient de couvrir la totalité de la carrière de Raymond Lemaire. Typologique ensuite : allant de la proposition de plans particuliers d'aménagement à la mise en oeuvre de projets d'urbanisme en passant par des restaurations d'ensembles et des projets non réalisés quasi-utopiques, ils fournissaient des éclairages variés de la démarche de Lemaire envers la ville historique. Politique enfin : bien que la plupart des projets aient été réalisés en lien plus ou moins étroit avec l'association Quartier des arts, leurs commanditaires étaient tantôt privés, tantôt publics ou associatifs, ce qui permettait de saisir la complexité des réseaux en présence. S'ajoutait à ces trois facteurs le fait que le contexte bruxellois offrait un cadre d'investigation idéal, son statut de capitale lui conférant le caractère d'un miroir grossissant de phénomènes parfois assourdis en province. Dans le contexte de la tristement célèbre « Bruxellisation », le rôle de Raymond Lemaire ne serait que plus aisément lisible, bien que noyé dans les actions convergentes d'une partie du milieu associatif dont il convenait de l'extraire. Pour terminer, fait capital, la richesse des archives communales rendait possible l'approche micro-historique et nous a permis de

⁹ Emprunté à la linguistique générale, le terme d'« actant » désigne, dans la sociologie de M. Callon et B. Latour et la théorie de l'acteur-réseau, « l'agent de l'action représenté par un substantif, que celui-ci soit ou non sujet grammatical. L'actant est donc un statut intermédiaire entre objet et acteur, c'est un acteur non-sujet, c'est-à-dire qu'il a un rôle dans l'action sans en être le principal auteur » (Clément Ruffier, *Acté, acteur ou actant ? Le statut des objets techniques en sociologie. En Cours : publication de working paper de l'ERT transfert de techniques et d'organisations* (2006), https://hal.inria.fr/file/index/docid/141562/filename/wp1_final.pdf). Un actant, à la différence d'un acteur, peut être inanimé.

mettre en évidence, sans devoir les effacer au profit d'une vision synthétique, la coexistence d'impératifs contradictoires dans l'énoncé même des problèmes posés à Lemaire et dans le déroulement des faits menant à la concrétisation des projets. Reconstituant avec minutie les réseaux d'actants impliqués dans ces projets et leur évolution, l'analyse, loin de s'écarter du sujet de départ en faisant intervenir de nombreux paramètres micro-contextuels, s'en est au contraire approchée au plus près. La réduction maximale de l'échelle d'observation a permis de dégager la figure de Lemaire des groupes sociaux au sein desquels elle est généralement associée et de l'envisager comme une entité individuelle dont les contradictions s'expriment en dehors de toute taxinomie architecturale. Elle est dès lors apparue dans toute sa complexité, tiraillée entre un idéal théorique et les modalités de sa concrétisation, entre héritage et rupture, entre principes universels et inclination personnelle.

Notre recherche ne pouvait cependant s'arrêter là : une fois récoltés les multiples fragments lisibles au seul microscope, encore fallait-il les assembler pour que l'ensemble puisse être saisi à l'oeil nu, et trouve sa place dans l'histoire des théories et des pratiques de la conservation urbaine. En d'autres mots, pour reprendre les termes de Giovanni Levi, les indices disponibles à l'échelle micro demandaient à être organisés en une « structure intelligible »¹⁰, impliquant une mise en récit – autrement dit, un changement d'échelle, autre concept essentiel à la démarche micro-historique¹¹. Pour reprendre une métaphore proposée par l'historien hongrois István Szijártó en alternative à celle du puzzle – présentant selon lui le défaut de suggérer implicitement l'existence antérieure d'un passé parfait et complet que l'historien n'aurait qu'à mécaniquement reconstruire – les micro-faits récoltés à l'échelle des études de cas étaient les tesselles d'une mosaïque qui ne pouvaient véritablement faire sens qu'une fois assemblés dans un ordre dont il nous revenait de

¹⁰ Giovanni Levi, « *On microhistory* », in Peter Burke ed, *New perspectives on historical writing* (Cambridge : Polity Press, 1991), 102.

¹¹ A ce sujet, nous renvoyons à Jacques Revel ed, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience* (Paris : Hautes études-Gallimard-Seuil, 1996).

tracer les contours¹². En d'autres termes, une fois les intentions de Lemaire mieux comprises dans des champs particuliers et réduits, nous devons les inscrire dans un récit plus ambitieux, ce qui impliquait de passer de l'analyse à l'interprétation. L'entreprise était d'autant plus ardue qu'en raison de la réduction indispensable du corpus étudié en détail, nous ne disposons que d'un nombre réduit de tesselles d'une mosaïque bien plus vaste, et nous devons donc trouver des indices extérieurs pouvant nous guider dans le tracé de ces contours. Deux pistes se sont révélées particulièrement fructueuses : une étude approfondie de la rénovation du Grand béguinage et une reconstruction des années de formation, au sens large, de Lemaire.

Par sa spécificité, la rénovation du Grand Béguinage devait nous permettre d'approcher au plus près des intentions de Lemaire : dispensé d'une bonne part des négociations qui deviendraient indispensables à Bruxelles, il s'y était exprimé en tant qu'auteur d'un véritable « projet urbain » dont plusieurs textes et témoignages confirmaient de surcroît le statut ultérieur de modèle. La reconstitution minutieuse de l'opération nous permettrait donc de tracer les premiers contours de la mosaïque où prendraient place les tesselles bruxelloises. Peu à peu, la contradiction douteuse entre théorie et pratique faisait place à l'image plus subtile d'une détermination à modeler une réalité complexe et résistante à l'image d'un idéal réalisé à Louvain.

Par ailleurs, étudier les années de formation et d'émergence de Lemaire sur la scène internationale était une manière de saisir la « connaissance mise en oeuvre »¹³ – pour citer à nouveau notre exergue – dans ses écrits comme ses projets. C'est ainsi que le déterminisme familial le conduisant vers la restauration s'imposait avec évidence, de même que sa capacité à saisir chaque opportunité en vue de concrétiser des ambitions internationales qui semblaient avoir été présentes dès ses premiers pas dans le monde professionnel. Les théories du chanoine Lemaire, Henri Van de Velde, Ambroggio Annoni,

¹² István Szijártó, « Puzzle, fractale, mosaïques. Pensées sur la micro-histoire », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* (septembre 2012), <http://acrh.revues.org/4241>, consulté le 3 juin 2013.

¹³ Uyttenhove, « Qu'importe qui conçoit ? : 601.

Gustavo Giovannoni, Renato Bonelli ou la personnalité de Piero Gazzola apparaissaient comme déterminantes, surtout une fois découverte l'« Esquisse de principes directeurs », document fondamental pour une approche de la pensée de Lemaire à une période charnière de sa vie et avant qu'elle ne soit noyée dans l'expression chorale des documents internationaux.

A ce stade de la recherche, l'étude des textes ultérieurs et des documents doctrinaux successifs à la rédaction desquels Lemaire avait pris une part active me permit de confirmer et préciser une évolution de sa pensée, lisible à travers l'étude des projets, vers une synthèse de plus en plus évidente de la conservation-restauration avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Alors que je les avais a priori exclus de l'objet de mon étude, je dus par conséquent élargir ma réflexion à des projets comme le plan directeur de Louvain-la-Neuve ou la conception de quartiers nouveaux à Bruges, Mouscron et Courtrai. Ne pouvant raisonnablement appliquer à ce nouveau corpus la démarche micro-historique qui avait prévalu pour les projets de réhabilitation, j'ai pris le parti de les lire au travers de la grille conceptuelle élaborée pour le plan de structure de Bruges par Lemaire et Jan Tanghe et s'appliquant au bâti existant comme aux développements nouveaux. Le brouillage des limites entre réhabilitation et urbanisme dont témoignaient ces projets révélaient avec évidence la parenté conceptuelle entre Raymond Lemaire et Gustavo Giovannoni : scellée par le concept d'« aménagement intégral » théorisé par Lemaire dans le cadre du Conseil de l'Europe au début des années 1970, cette analogie éclairait d'un jour nouveau l'ensemble de la recherche, substituant au soupçon d'incohérence qui avait été le moteur de ses débuts, l'image d'une démarche réflexive continue et pionnière, en phase avec les questionnements les plus contemporains sur la gestion durable de notre environnement.

ÉTAT DE LA QUESTION

Depuis la révolution des années 1960 voyant l'abandon des politiques de la table rase au profit d'une réhabilitation de la ville ancienne, la question de la sauvegarde des villes historiques n'a jamais perdu de son actualité. Aux publications du début des années 1960 témoignant, en parallèle à la remise en question

des principes de l'urbanisme fonctionnaliste par les dernières éditions des CIAM¹⁴, d'une première prise de conscience des qualités morphologiques ou paysagères de la ville ancienne – depuis les ouvrages de Saverio Muratori en Italie¹⁵ jusqu'aux premières études de Kevin Lynch aux États-Unis¹⁶ ou de Gordon Cullen et Theo Crosby en Grande-Bretagne¹⁷ –, succèdent, dès la fin de la décennie et tout au long des années 1970, les relations d'expériences de terrain. Menées en lien plus ou moins étroit avec les premières réflexions du Conseil de l'Europe qui devaient mener à l'adoption, en 1975, de la Charte européenne du patrimoine et de la Déclaration d'Amsterdam, consacrant le principe d'une « conservation intégrée », elles témoignent de la recherche d'une approche pluridisciplinaire intégrant les aspects architecturaux, économiques, sociaux et paysagers au sein d'une pratique nouvelle à mi-chemin de la sauvegarde et de l'aménagement. Outre les publications monographiques – comme celles du ministère du Logement et du Gouvernement local britannique¹⁸ ou les études que consacrent respectivement Giancarlo de Carlo et Pierluigi Cervallati à la rénovation d'Urbino et de Bologne en Italie¹⁹ –, de premières synthèses voient le jour, parmi lesquelles nous retiendrons particulièrement celles de Waclaw Ostrowski, « Les ensembles historiques et l'urbanisme » , et de Donald Appleyard, « The Conservation of European Cities »²⁰, tirant un premier bilan des expériences

¹⁴ A ce sujet, nous renvoyons à Eric Mumford, *The CIAM Discourse on Urbanism* (Cambridge-Londres : MIT Press, 2000) et Max Risselada et Dirk van den Heuvel éd., *Team 10 1953-81. In search of a utopia of the present* (Rotterdam : NAI Publishers, 2006).

¹⁵ Citons son étude sur Venise : Saverio Muratori, *Studi per una operante storia urbana di Venezia*, (Rome : Istituto Poligrafico dello Stato, 1960).

¹⁶ Kevin Lynch, *The Image of the City* (Cambridge : MIT Press, 1960).

¹⁷ Theo Crosby, *Architecture : City Sense* (Londres : Studio Vista, 1965) et Gordon Cullen, *The Concise Townscape* (Londres : Architectural Press, 1961).

¹⁸ En 1968, *Her Majesty's Stationary Office* publie les études détaillées consacrées à la conservation des villes de Bath, York, Chester et Chichester.

¹⁹ Giancarlo de Carlo, *La storia di una città e il piano della sua evoluzione urbanistica* (Padoue : Marsilio, 1966); Pier Luigi Cervellati, Roberto Scannavini et Carlo de Angelis, *La nuova cultura delle città. La salvaguardia dei centri storici, la riappropriazione sociale degli organismi urbani e l'analisi dello sviluppo territoriale nell'esperienza di Bologna* (Milan : Arnoldo Mondadori, 1977).

²⁰ Waclaw Ostrowski, *Les ensembles historiques et l'urbanisme* (Paris : Centre de recherche d'urbanisme, 1976) et Donald Appleyard, *The Conservation of European Cities* (Cambridge - Londres : MIT Press, 1979).

récentes. Parallèlement, sociologues et géographes apportent une contribution toujours plus essentielle au débat²¹. Il n'est en outre pas fortuit que ce soit en 1965 qu'apparaisse la première étude substantielle consacrée à celui en qui l'on s'accorde désormais à reconnaître un précurseur : l'architecte viennois Camillo Sitte, dont l'étude systématique des composantes esthétiques de la ville pré-industrielle retrouve une actualité après avoir été mise au purgatoire par les fonctionnalistes purs et durs²². La même année, Françoise Choay fait de Sitte l'un des représentants de ce qu'elle nomme « l'urbanisme culturaliste »²³.

Si les années 1980 et 1990 voient se poursuivre les mêmes tendances – avec notamment une importance grandissante accordée à l'esprit du lieu²⁴, une attention particulière portée au phénomène de la gentrification²⁵ et une récupération des études de la ville ancienne par le courant postmoderne²⁶ –, la ratification de la Convention du patrimoine mondial (1972) par un nombre croissant de pays entraîne progressivement une internationalisation du débat, auparavant centré sur la ville européenne²⁷. Par ailleurs, une autre figure essentielle est tirée de l'ombre : Gustavo Giovannoni auquel Alessandro Del Bufalo

²¹ Notamment le géographe britannique M.R.G. Conzen, dont les textes les plus importants ont été réédités sous le titre *Tinking about Urban Form. Papers on Urban Morphology, 1932-1998* (Berne : Peter Lang, 2004), les sociologues français Henri Lefèvre (*Le droit à la ville* [Paris : Anthropos, 1968]) et Paul-Henry Chombart de Lauwe (*Des hommes et des villes* [Paris : Payot, 1965]) ou les belges Jean Rémy et Liliane Voyé, auteurs, entre autres, de *La ville et l'urbanisation* (Gembloux : Duculot, 1974).

²² George R. Collins et Christiane Craseman Collins, *Camillo Sitte and the Birth of Modern City Planning* (Londres : Phaidon Press, 1965, puis Daniel Wieczorek, *Camillo Sitte et les débuts de l'urbanisme moderne* (Liège : Mardaga, 1982).

²³ Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie* (Paris : Seuil, 1965) : 259

²⁴ Christian Norberg-Schultz, *Genius Loci. Towards a Phenomenology of Architecture* (New-York : Rizzoli, 1980).

²⁵ Voir notamment David Ley, *The New Middle Class and the Remaking of the Central City* (New-York : Oxford University Press, 1996).

²⁶ Voir notamment les publications de Rob Krier et Maurice Culot (par exemple : Maurice Culot, *Places et monuments* (Bruxelles : Mardaga, 1984).

²⁷ Voir notamment : Nahum Cohen, *Urban Conservation* (Cambridge : MIT Press, 1999) et Silvio Zanchetti, ed, *Conservation and Urban Sustainable Development. A Theoretical Framework* (Recife : CECI, 1999).

consacre une première étude en 1982²⁸, avant l'ouvrage de référence de Guido Zucconi, qui ne paraît qu'en 1997²⁹.

C'est en 1992 que l'échelle urbaine intègre l'histoire de la conservation-restauration sous la plume de Françoise Choay, qui consacre un chapitre de « L'allégorie du patrimoine » à « l'invention du patrimoine urbain »³⁰. En remontant à John Ruskin, elle retrace le passage de la « figure mémoriale » de la ville ancienne comme monument garant d'une identité à la « figure historique » telle qu'elle se dégage des écrits de Camillo Sitte – où la ville pré-industrielle joue un rôle à la fois propédeutique et muséal – pour aboutir à la « figure historique » : anticipée par l'œuvre de Gustavo Giovannoni, premier à reconnaître simultanément aux ensembles urbains anciens une valeur muséale et d'usage, elle guide selon Choay les approches européennes depuis 1975, qui ne font toutefois l'objet, dans l'ouvrage, que de quelques paragraphes plus critiques qu'historiques. En 1999, Jukka Jokilehto, auteur d'une histoire de la conservation qui continue de faire autorité, consacre trois courtes pages aux développements de la seconde moitié du vingtième siècle dans le domaine de la protection de l'environnement au sens large, soulignant le rôle de Piero Gazzola en tant que président de l'ICOMOS au cours des années 1960 et 1970³¹. Il faut attendre le début du vingtième siècle et l'adoption successive de la Convention européenne du paysage (2000)³², du Mémoire de Vienne (2005)³³ et de la Recommandation concernant le paysage urbain historique

²⁸ Alessandro Del Bufalo, *Gustavo Giovannoni. Note e osservazioni integrate dalla consultazione dell'archivio presso il Centro di Studi di Storia dell'architettura* (Rome : Kappa, 1982).

²⁹ Guido Zucconi, *Gustavo Giovannoni, dal capitello alla città* (Milan : Jaca Books, 1997).

³⁰ Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine* (Paris : Seuil, 1992).

³¹ Jukka Jokilehto, *A History of Architectural Conservation* (Oxford : Elsevier Butterworth-Heinemann, 1999), 289-292.

³² La Convention européenne du paysage a été adoptée le 20 octobre 2000 à Florence par le Conseil de l'Europe (http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/default_fr.asp).

³³ Le mémorandum a été adopté à la conférence internationale « Patrimoine mondial et architecture contemporaine - Comment gérer les paysages urbains historiques », organisée du 12 au 14 mai 2005 par l'ICOMOS, et accueillie favorablement par la 29^e session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco. Voir : <http://whc.unesco.org/archive/2005/whc05-15ga-inf7f.pdf>.

(2011)³⁴ pour que l'histoire de la conservation urbaine fasse l'objet d'une attention plus soutenue. Parmi les publications qui lui accordent une large place, « *The Historic Urban Landscape* », publié en 2012 par Francesco Bandarin et Ron Van Oers³⁵, tous deux activement impliqués dans la sauvegarde du patrimoine mondial, et la synthèse ambitieuse de Miles Glendinning, « *The Conservation Movement* »³⁶, nous paraissent les plus complètes. Toutefois, pas plus que Jukka Jokilehto et Françoise Choay – qui connaissaient pourtant son oeuvre, Choay allant jusqu'à saluer son nom en exergue à son ouvrage –, les auteurs ne mentionnent l'action de Raymond Lemaire en matière de rénovation urbaine. Alors qu'il est totalement absent de l'ouvrage de Bandarin et Van Oers, Glendinning, qui lui attribue erronément le titre d'architecte, l'identifie avant tout comme le tenant d'un contraste entre ancien et neuf aujourd'hui dépassé – illustré par la chapelle d'Heverlee –, et se borne à souligner son rôle de premier plan dans les premières années de l'ICOMOS tout en sous-estimant sa contribution à la rédaction de la charte de Venise. Malgré le caractère parfois approximatif de ses affirmations, « *The Conservation Movement* » est toutefois à ce jour l'ouvrage qui rend le mieux justice au rôle joué par Lemaire dans l'histoire de la conservation-restauration au sens large.

Si l'œuvre de Raymond Lemaire dans le domaine de la réhabilitation se révèle, au vu de ce qui précède, largement méconnue à l'échelle internationale, la situation en Belgique n'est pas différente. En dehors de la rénovation du Grand béguinage de Louvain, qui doit toutefois attendre 2010 pour faire l'objet d'une première publication³⁷, aucun des projets conçus ou réalisés par Lemaire durant une période de près de trente ans n'a jusqu'à aujourd'hui fait l'objet d'un quelconque intérêt de la part des chercheurs ou des auteurs de synthèses

³⁴ Adoptée le 10 novembre 2011 par la Conférence générale de l'Unesco (<http://whc.unesco.org/fr/activites/638/>).

³⁵ Francesco Bandarin, Ron Van Oers, *The Historic Urban Landscape. Managing Heritage in an Urban Century* (Chichester : John Wiley & Sons, 2012).

³⁶ Miles Glendinning, *The Conservation Movement : a History of Architectural Preservation. Antiquity to Modernity* (Londres et New-York : Routledge, 2013).

³⁷ Suzanne Van Aerschot, « De restauratie/ renovatie van het Leuvense Groot Begijnhof (1963-1993). Een laboratorium op wereldniveau », *Monumenten & Landschappen*, n°5 (sept.-oct. 2010) : 23-46.

consacrées à l'histoire de l'architecture. Aux côtés du Grand béguinage, la chapelle Sainte-Anne d'Heverlee et le plan directeur de Louvain-la-Neuve sont les seuls à faire l'objet de courts commentaires ; les autres projets sont largement ignorés ou tout au plus, cités³⁸.

S'il ressort de ce court panorama qu'une étude approfondie des projets belges de Raymond Lemaire dans le domaine de la sauvegarde des villes anciennes et de ses contributions à l'émergence de principes internationaux en la matière restait à entreprendre, ce qui justifie l'orientation donnée à notre recherche, il nous faut encore souligner l'actualité de la question, au-delà de sa contribution à l'histoire de la conservation-restauration. Nous avons déjà mentionné les importants documents internationaux élaborés depuis l'an 2000 dans le domaine du paysage par le Conseil de l'Europe, l'ICOMOS et l'Unesco. Tout en étendant l'échelle de leur objet aux paysages et territoires, ces documents ne font que promouvoir, dans la foulée des travaux auxquels Lemaire collabore au cours des années 1960 à 1980 pour les mêmes organismes, une intégration des politiques patrimoniales aux enjeux plus larges de la gestion de l'environnement, ce qui reste aujourd'hui, dans la pratique, relativement rare. La question soulevée par Lemaire et ses contemporains est donc loin d'être close, et l'étudier dépasse donc un intérêt pour le passé pour s'adresser au présent et au futur de la sauvegarde de l'environnement.

SOURCES

Les publications ne faisant que très peu état du travail de Raymond Lemaire dans le domaine de la réhabilitation, elles ne constituent qu'une source secondaire de notre étude,

³⁸ C'est ainsi que Pierre Puttemans et Lucien Hervé citent sans le commenter l'îlot « Sainte-Anne » à Bruxelles, Geert Bekaert, la rue des Brasseurs à Namur et Luc Verpoest, l'îlot « Saint-Géry » à Bruxelles. Voir : Pierre Puttemans et Lucien Hervé, *Architecture moderne en Belgique* (Bruxelles : Vokaer, 1974), 228; Geert Bekaert, *Architecture contemporaine en Belgique* (Bruxelles : Racines, 1996), 173; Luc Verpoest, « Raymond Marie Lemaire », in Anne Van Loo ed, *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours* (Anvers : Fonds Mercator, 2003), 394).

principalement exploitée pour la reconstruction du contexte des interventions, leur perception par les contemporains et l'approche critique de l'oeuvre de Lemaire. Notre étude fait en revanche un usage extensif des sources d'archives écrites, graphiques et iconographiques.

Déposées aux archives de la KU Leuven à partir de 1990³⁹, les archives personnelles de Raymond Lemaire constituent la source principale de ce travail. Bien qu'elles aient fait l'objet d'un classement en 2002-2004⁴⁰, leur utilisation n'est pas aisée : ordonnées en suivant une logique qui a disparu avec Raymond Lemaire, des informations complémentaires sur un même projet y sont régulièrement dispersées entre plusieurs cartons. Les projets y sont en outre documentés de manière très inégale : alors que la rénovation du Grand béguinage est illustrée par de très nombreux plans et photographies, les projets bruxellois ne font l'objet que d'une maigre documentation. Certains dossiers, tels la rénovation de la rue des Brasseurs à Namur ou l'aménagement de Lissewege, peuvent occuper plusieurs cartons, tout en n'étant illustrés que par quelques plans.

Que cela s'avère indispensable ou dans un souci d'exhaustivité, nous avons complété nos recherches par la consultation d'autres fonds : archives privées de collègues italiens, comme celles de Piero Gazzola et Roberto Pane et surtout, pour les études monographiques, archives communales. Ponctuellement, les fonds conservés à l'*Openbaar Centrum voor Maatschappelijk welzijn* (OCMW) de Louvain, au *Vlaams instituut voor het onroerend erfgoed* (VIOE), à la Commission royale des monuments et des sites (CRMS, Bruxelles), des monuments, sites et fouilles (CRMSF, Wallonie), ainsi qu'à l'ULB-La Cambre, ont éclairé des aspects particuliers. Pour les projets ne faisant pas l'objet d'études monographiques, comme le plan directeur de Louvain-la-Neuve ou l'aménagement du centre de Mouscron, nous nous sommes contentée des archives présentes dans le fonds Lemaire et des éventuelles publications. Le chapitre

³⁹ La décision de déposer ce fonds aux archives de l'université remonte au 27 mars 1990 (Krista Maes, *Inventaris van het plannenarchief Joris Helleputte 1852-1925*, Kadoc, *Reeks inventarissen en repertoria n°38*, <http://kadoc.kuleuven.be/db/inv/1272.pdf>, consulté le 10 juillet 2014).

⁴⁰ Les archives ont fait l'objet en 2014 d'un nouveau référencement, dont nous n'avons pu tirer parti pour la présente étude.

premier nous a en outre conduite à consulter des fonds tels que celui de Raphaël Verwilghen, à la KU Leuven, ou ceux de l'Office de récupération économique (ORE) ou du Commissariat général à la reconstruction du pays (CGRP), aux Archives générales du royaume (AGR) et à l'Institut royal du patrimoine artistique (IRPA).

Raymond Lemaire n'ayant jamais pris l'initiative de rédiger des rapports de ses propres interventions, les sources graphiques et iconographiques se sont révélées centrales pour notre compréhension des projets : très nombreuses dans le cas du Grand béguinage, en raison de l'étendue de l'opération, elles se sont également multipliées pour les projets bruxellois. Outre les différentes versions des projets élaborés sous la direction de Lemaire, il était en effet nécessaire, afin de satisfaire aux exigences de la micro-histoire, d'y inclure des projets complémentaires, antérieurs ou contemporains à ceux-ci, de manière à saisir plus exactement les enjeux et la spécificité des opérations ainsi que le rôle des différents acteurs. Pour cette raison, nous avons procédé, pour Louvain et Bruxelles, à un inventaire des sources graphiques et iconographiques ainsi qu'à un classement systématique de celles-ci.

On reprochera peut-être à notre travail un usage insuffisant des sources orales. Outre la validité douteuse de ce type de sources⁴¹, nous évoquerons à notre décharge la longueur de nos recherches, durant lesquelles une partie des acteurs-clés ont disparu avant que nous nous soyons sentie prête à les rencontrer. Par ailleurs, nous devons souligner le caractère souvent décevant des interviews réalisés, n'apportant *in fine* qu'un éclairage anecdotique et imprécis à notre analyse.

STRUCTURE DE L'ÉTUDE

Notre étude comporte deux volumes et deux appendices. Le premier volume est celui de la synthèse et le second prend la

⁴¹ La psychologie cognitive a en effet démontré la fiabilité très inégale des souvenirs d'événements vécus et l'existence de « faux souvenirs » (voir à ce sujet : Edwige Dehon, « Recollection illusoire et faux souvenirs d'événements personnellement vécus », in Serge Brédart et Martial Vanderlinden éd., *Identité et cognition. Apports de la psychologie et de la neuroscience cognitives* (Bruxelles : De Boeck, 2012), 127-140.

forme d'une anthologie des textes rédigés par Lemaire en lien avec notre thème, ainsi que des documents doctrinaux fondamentaux auxquels il a, le plus souvent, activement contribué. Les deux appendices constituent les pièces justificatives de notre exposé : consacrés à l'approche systématique, sous forme de fiches, de la rénovation du Grand béguinage pour le premier et à l'étude micro-historique de douze projets bruxellois pour le second, ils jouent le rôle d'intermédiaire entre l'échelle de la recherche et celle de la synthèse.

Le présent volume compte quatre chapitres. Le premier se donne pour objectif de clarifier les modalités de l'émergence de Raymond Lemaire en tant que figure incontournable du monde de la conservation-restauration, au début des années 1960. Culminant avec sa participation active au congrès de Venise de 1964 et sa désignation comme secrétaire général de l'ICOMOS nouvellement fondé, il examine les étapes-clés de sa formation au sens large : ses études universitaires, le rôle de son oncle, le chanoine Raymond A.G. Lemaire, ses contacts avec l'Italie et ses activités touchant à la reconstruction et la récupération des biens spoliés durant la seconde guerre mondiale, fondamentales dans la construction de ses réseaux professionnels. Pour les raisons déjà évoquées dans la préface, nous avons renoncé à la synthèse biographique : l'investissement nécessaire en termes de recherche nous a paru disproportionné pour un exercice qui, bien qu'essentiel en soi, n'aurait contribué que très marginalement à notre démonstration.

Tout entier consacré à la rénovation du Grand béguinage, que nos recherches nous ont amenée à identifier comme un idéal marquant en filigrane l'ensemble des projets ultérieurs, le chapitre II se veut un décryptage détaillé de l'opération. Reposant en majeure partie sur l'étude de sources graphiques et iconographiques, éclairées par quelques textes-clés, il témoigne de la construction d'un modèle de la ville historique susceptible, aux yeux de Raymond Lemaire, de rivaliser avec les logements modernes sur le plan de la rentabilité tout en satisfaisant un spectre plus large de besoins humains fondamentaux. La réalisation d'un inventaire des sources et de fiches individuelles de chacun des bâtiments du complexe (Appendice 1), sert de

base à l'étude systématique du projet. Celle-ci permet de dépasser l'image communément admise d'une parfaite mise en pratique des principes de la charte de Venise pour révéler un statut plus proche d'une « mise à l'épreuve », parallèle à la reconnaissance progressive de la valeur sociale des quartiers anciens.

Le chapitre III occupe un rôle central dans le développement de notre exposé. Basé sur douze études de cas monographiques (Appendice 2), il éclaire de nombreux aspects de l'approche, mais également de la personnalité de Raymond Lemaire. Après un état des lieux des pratiques développées envers les quartiers anciens, à Bruxelles, dans les années 1940 à 1960⁴² et une synthèse historique des études et projets menés par Lemaire en lien plus ou moins étroit avec l'association Quartier des arts, il illustre ses tentatives d'appliquer, dans un contexte radicalement différent de celui de Louvain, l'idéal développé au Grand béguinage. En parallèle aux réflexions menées au sein du Comité des conseillers techniques du Conseil de l'Europe, les projets bruxellois s'avèrent être le théâtre d'un rapprochement entre réhabilitation et urbanisme qui correspond à l'émergence contemporaine de la conservation intégrée.

Le dernier chapitre, pré-conclusif, est consacré à la notion d'« aménagement intégral ». Théorisée par Lemaire en 1973, elle sous-tend l'ensemble de ses initiatives des années 1970, dans les domaines complémentaires de la réhabilitation et de l'urbanisme. Après avoir clarifié son rôle dans l'émergence de la politique de conservation intégrée promue par le Conseil de

⁴² Cette reconstitution préalable des « champs » où opérait Lemaire était en effet indispensable : comme l'exprimait Pierre Bourdieu en 1986 dans son célèbre article consacré à ce qu'il nomme l'*Illusion biographique* « on ne peut comprendre une trajectoire (...) qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée, donc l'ensemble des relations objectives qui ont uni l'agent (...) à l'ensemble des autres agents engagés dans le même champ et affrontés au même espace des possibles ». Voir: Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63 (Juin 1986), 69-72. Dans le cas de Bruxelles, cette construction préalable impliquait une « mise à l'échelle », en les détaillant davantage, d'informations qui n'étaient jusque là disponibles que sous une forme plus générale et surtout, faisaient abstraction des dynamiques et incohérences internes pour permettre leur rencontre avec l'échelle micro des études de cas.

l'Europe ainsi que dans la rédaction d'importants documents doctrinaux en la matière, nous clôturons notre étude par un parallèle entre quelques projets élaborés par Lemaire dans le champ de l'urbanisme et les opérations de réhabilitation étudiées aux chapitres précédents, à la lumière des principes d'intervention préconisés par le plan de structure de Bruges.

Afin d'en faciliter la lecture, de courtes biographies des principaux acteurs en présence ainsi qu'une ligne du temps figurent en annexe de ce volume.

CONCLUSIONS

Au départ destinées à éclairer un aspect particulier de l'oeuvre de Raymond Lemaire, nos recherches nous mènent à des conclusions à plusieurs échelles. En effet, comme l'a souligné Jacques Revel, « les travaux des micro-historiens ont montré que l'analyse de phénomènes massifs (...) pouvait être substantiellement enrichie et complexifiée par la prise en compte de ce qui se passe au plus près des conduites individuelles »¹. C'est ainsi que nous aborderons, tant dans la synthèse de notre étude que pour les points restant à éclaircir et les pistes de recherches, l'échelle individuelle, celle des réseaux et celle de l'histoire de l'architecture et de la conservation-restauration.

En l'absence de toute publication concernant la vie ou l'oeuvre de Raymond Lemaire², notre étude ne pouvait que l'éclairer. Si sa carrière internationale faisait l'objet d'une connaissance diffuse transmise en grande partie oralement, les débuts de sa carrière, en revanche, étaient largement inconnus. C'est ainsi que notre étude a notamment permis de mieux mettre en perspective ses activités d'« officier des arts » durant la seconde guerre mondiale et de préciser le rôle joué par le chanoine Lemaire dans sa formation et son insertion au milieu professionnel de la restauration durant les années 1940. Par ailleurs, nous avons tenté d'éclairer sous forme d'hypothèses la construction et la nature de ses rapports avec l'Italie jusqu'au congrès de Venise. Alors que ses relations privilégiées avec Piero Gazzola étaient connues à travers leur travail conjoint au sein de l'ICOMOS, nous avons fait émerger d'autres personnages tels qu'Ambrogio Annoni, Gustavo Giovannoni et Renato Bonelli, qui nous semblent avoir joué, directement pour le premier et indirectement pour les autres, un rôle non

¹ Jacques Revel, « Microstoria », in Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et alii, *Historiographies, concepts et débats*, vol. 1 (Paris : Gallimard, 2010), 533.

² Rappelons l'anthologie *Raymond Lemaire. ICOMOS - un regard en arrière, un coup d'oeil en avant*, éditée par Jean-Barthélémy et Marie-Jeanne Geerts (Liège : CRMSF, 1999), ainsi que le *Bulletin spécial d'ICOMOS Belgique. Hommage au professeur Raymond Lemaire*, édité par Michel Van der Meersch (Conseil international des monuments et des sites, Comité belge, sd).

négligeable dans la formation au sens large de Lemaire. Enfin, la découverte de l'« Esquisse de principes directeurs », rédigée au tournant des années 1960 pour la Commission royale des monuments et des sites, nous a permis de proposer une clarification du rôle de Lemaire dans la rédaction de la Charte de Venise, jusqu'aujourd'hui resté relativement flou, et de saisir, au-delà de son adhésion à un document aujourd'hui mondialement adopté, les nuances et les priorités de son approche personnelle de la conservation-restauration.

Si le premier chapitre nous a conduite à mieux comprendre la position occupée par Lemaire au milieu des années soixante sur la scène internationale, l'étude des projets qui est à la base des chapitres II et III, mise en parallèle avec ses contributions théoriques, nous a révélé la manière dont la réhabilitation du Grand béguinage constitue une extraordinaire opportunité de développer, à partir de 1966 au moins, une réflexion novatrice sur la complémentarité des pratiques de ce que l'on nomme alors la « réanimation » et de l'urbanisme. A cet égard, la seconde opportunité que constituera, en 1968, la conception de Louvain-la-Neuve, ne fera que renforcer la conviction de Lemaire de l'obsolescence d'un clivage disciplinaire. Cette conviction, visiblement alimentée par les idées formulées dans les années trente par Gustavo Giovannoni, le mènera, dès 1973, à formuler le principe d'« aménagement intégral » qui permet de saisir la spécificité des projets étudiés, jusqu'alors erronément évalués au seul prisme de la restauration monumentale. Par ailleurs, tout comme les expériences de Miklos Horler et Dobroslav Líbal en Europe de l'est alimentent explicitement la construction par Lemaire d'une méthodologie d'étude des quartiers anciens qui sera largement diffusée en Europe, c'est encore Gustavo Giovannoni, à travers la théorie de l'« éclaircissage », qui nous paraît inspirer ses projets de réhabilitation depuis la rénovation du Grand béguinage. Une fois rénové, celui-ci apparaît en outre comme la concrétisation d'un idéal de ville ancienne, s'opposant au modèle fonctionnaliste dont Lemaire ne se lasse pas de souligner les carences en termes de satisfaction des besoins « spirituels » de l'homme. L'un des mérites de notre étude est d'avoir mis en évidence, sur base d'une étude approfondie des sources graphiques, la spécificité de ce jalon essentiel de l'histoire de la conservation-restauration, loin de se limiter à une

illustration des principes de la Charte de Venise comme le suggère une première lecture, ou à une simple restauration stylistique comme le fait craindre une seconde. Véritable mise à l'épreuve, le Grand béguinage inaugure un processus réflexif qui sera le moteur de toute la carrière de Lemaire et en constitue l'une des principales spécificités.

Etudier la contribution de Lemaire à l'évolution des pratiques de rénovation de la ville ancienne nous a par ailleurs conduite à des conclusions d'un niveau plus général. C'est ainsi que l'étude minutieuse des archives relatives aux projets bruxellois nous a permis, au-delà d'une compréhension fine du rôle de Lemaire au sein des réseaux d'actants, mettant en lumière non seulement la spécificité de son approche, mais également des aspects de sa personnalité, de nuancer et préciser les modalités du glissement, dans la capitale éponyme de la « bruxellisation », de la politique de la table rase à l'approche postmoderne des quartiers anciens et de l'urbanisme, consacrée par la « Déclaration de Bruxelles » de 1978³. Alors que le mérite de ce changement de paradigme est généralement attribué à l'action de groupes de pression progressistes, défiant les desseins des autorités et des promoteurs, respectivement dépeints comme essentiellement fonctionnalistes et capitalistes, le passage de l'analyse à l'échelle individuelle fait apparaître un réseau d'intérêts beaucoup plus complexe. Le cloisonnement des groupes sociaux aux préoccupations apparaissant comme opposées – autorités communales, maîtres d'ouvrage, promoteurs, associations, habitants – est dépassé par les actions d'individus, au nombre desquels Lemaire figure en bonne place. Ce dernier agit au sein de réseaux interpersonnels dont il constitue lui-même l'unique point de convergence et répond à des enjeux souvent très pragmatiques plutôt qu'à des considérations idéologiques. Pour reprendre les termes de Giovanni Levi, « à l'encontre d'un fonctionnalisme sur-simplifié, il est important de mettre en avant le rôle des contradictions sociales dans la genèse des changements sociaux ; en d'autres termes, de mettre en avant la valeur explicative des contradictions entre les contraintes issues de différents systèmes normatifs (...) et le fait que chaque individu a un jeu différent de

³ *Déclaration de Bruxelles* (Bruxelles : AAM, 1980), 17

relations qui déterminent ses relations à la structure normative ainsi que ses choix à l'égard de celle-ci »⁴. C'est ainsi qu'alors que son nom n'est que très rarement mentionné dans les études portant sur les transformations de Bruxelles au cours des années 1970 et 1980, Raymond Lemaire apparaît comme un acteur essentiel du développement d'une approche de la rénovation urbaine prenant ses distances avec les pratiques des années 1960, et cela en dépit du caractère souvent peu convaincant de ses réalisations. Menée à la manière d'une « enquête sur Raymond Lemaire »⁵, l'approche micro-historique nous semble avoir permis de dépasser les interprétations simplistes en revenant à la recherche « de terrain ». A l'instar des tesselles d'une mosaïque, les multiples faits, une fois assemblés, révèlent un portrait de Lemaire qui, dépassant l'hagiographie comme la critique aveugle, ne cherche pas à masquer les complexités et contradictions d'un « architecte intégral » erronément considéré comme un restaurateur. Les résultats de notre choix méthodologique nous semblent par conséquent annoncer les promesses de la micro-histoire dans le champ de l'histoire de l'architecture. Pieter Uyttenhove ne pose-t-il pas comme condition à ce qu'une monographie s'approche réellement de l'architecte qu'elle puisse « atteindre la dimension de l'action qui se situe au sein de l'acteur-auteur, du public, de l'œuvre, ainsi qu'au sein de la connaissance mise en oeuvre par l'architecte »⁶?

Notre étude, n'abordant que l'un des aspects de la carrière de Raymond Lemaire à travers un nombre réduit d'études de cas,

⁴ Traduction de l'auteur [Against an over-simplified functionalism, it is important to emphasize the role of social contradictions in generating social changes ; in other words, emphasize the explanatory value of discrepancies between the constraints emanating from various normative systems (...) and the fact that, in addition, any individual has a different set of relationships which determines his or her relations to, and choices with regard to, the normative structure]. Giovanni Levi, « On microhistory », in *New perspectives on historical writing*, ed. Peter Burke (Cambridge : Polity Press, 1991), 101.

⁵ Nous faisons référence à *l'Enquête sur Piero della Francesca*, de Carlo Ginzburg (Paris : Flammarion, 1992), où l'auteur « entrecrois[e] dans la recherche des données stylistiques et extra-stylistiques, purement historiques, telles que les commanditaires des oeuvres » pour proposer une nouvelle chronologie des oeuvres du peintre (Florent Brayard, « Les contraintes invisibles. Entretien avec Carlo Ginzburg », *La vie des idées* (11 mai 2010), <http://www.laviedesidees.fr/Les-contraintes-invisibles.html>).

⁶ Uyttenhove, « Qu'importe qui conçoit ?, 601.

demanderait à être complétée à de nombreux égards. Tout d'abord, un examen approfondi des projets que nous avons volontairement écartés permettrait de préciser certains aspects du travail de Lemaire : tout comme l'étude du déroulement de la rénovation de la rue des Brasseurs alimenterait la compréhension des mécanismes de négociation mis en place par Lemaire et permettrait de mieux saisir son attitude – que nous pressentons tiède – envers la « participation », celle du PPA de Lissewege compléterait notre approche de l'application du concept d'« aménagement intégral » à la région de Bruges, dont nous n'avons examiné que trop rapidement les deux autres aspects que sont le plan de structure et l'implantation de Zeewege. Par ailleurs, étudier le rôle de Lemaire, en tant qu'expert, dans la sauvegarde de villes historiques hors d'Europe – nous pensons par exemple à Fez⁷, ou à Jérusalem⁸ – nous éclairerait sur sa capacité à s'émanciper du modèle de la ville ancienne européenne. Cette approche serait utilement complétée d'une clarification comparable à celle que nous avons tentée à propos de la Charte de Venise pour la rédaction du Document de Nara sur l'authenticité. Les témoignages oraux de Herb Stovel et de Jukka Jokilehto nous ont effet laissé entendre que même s'il avait activement contribué aux réflexions conduisant à l'adoption de la Convention du patrimoine mondial en 1972, puis à son suivi⁹, Raymond Lemaire n'était pas entièrement convaincu de l'opportunité d'étendre les objectifs de la sauvegarde à des cultures dont le patrimoine est

⁷ Voir notamment : Raymond M. Lemaire, *Note sur l'état d'avancement du plan directeur de la ville de Fez et du projet de réhabilitation pour la Médina. Visite sur place, du 15 au 20 décembre 1977*, 20 décembre 1977, ARLICC et Raymond M. Lemaire, *Sauver Fez*, 15 janvier 1995, ARLICC.

⁸ Les ARML conservent de nombreux cartons consacrés aux missions de Lemaire à Jérusalem en tant que représentant du directeur général de l'Unesco.

⁹ Dès février 1969, Lemaire est invité par l'Unesco à prendre part à un petit groupe de travail devant réfléchir sur « la possibilité d'instituer un régime international approprié en vue de la protection des monuments et sites de valeur et d'intérêt universels » (*Mahdi Elmandjra à R.M. Lemaire*, 10 février 1969, Briefwisseling met Unesco 1965-1970, Werelderfgoedconventie, ICOMOS, ARML).

essentiellement oral et symbolique¹⁰. Il serait donc intéressant de tracer l'évolution de sa pensée depuis la rédaction des recommandations du colloque de l'ICOMOS consacré, en 1967, aux « aspects particuliers de l'assainissement, de la restauration et de la mise en valeur des villes anciennes nord-africaines et asiatiques du bassin méditerranéen »¹¹ jusqu'aux débats posés par la question de l'authenticité dans le contexte japonais.

Outre ces éléments appartenant de près ou de loin à la question de la réhabilitation, il est évident qu'une étude approfondie des contributions de Lemaire à l'urbanisme – nous n'avons fait que les survoler –, de même qu'à la restauration monumentale et à l'architecture, que nous n'avons abordées que très ponctuellement, alimenterait utilement notre analyse, et permettrait à tout le moins d'en nuancer ou préciser les conclusions. En dehors de la réhabilitation et de l'urbanisme, l'« aménagement intégral » implique en effet de nouvelles constructions et la restauration d'édifices monumentaux isolés et les avoir écartées comme nous l'avons fait dès le départ, afin de limiter le champ de nos investigations, s'avère in fine contradictoire avec l'approche holistique de l'environnement que nous avons mise au jour. Quant aux restaurations, il serait particulièrement intéressant d'étudier l'évolution de l'approche de Lemaire depuis ses premiers projets durant les années 1950 – dont nous avons dit quelques mots au chapitre I – et l'« Esquisse de principes directeurs » jusqu'aux questionnements portant sur l'application « abusive » des principes de la charte de Venise formulés à la fin de sa vie¹² et dans le développement desquels il n'est pas impossible que la confrontation aux problèmes des villes historiques ait joué un rôle important. Dans le domaine de

¹⁰ La culture aborigène, par exemple (*Entretien avec Herb Stovel*, Gênes, septembre 2006). Les ARML conservent de très nombreux documents d'archives concernant Nara, ce qui rend cette entreprise – que nous avons entamée – tout à fait envisageable (*Werelderfgoedconventie, ARML*).

¹¹ ICOMOS, *Deuxième colloque sur l'étude de la conservation, de la restauration et de la réanimation des ensembles historiques (Tunis, 9-16 juin 1968). Recommandations* (<http://www.international.icomos.org/publications/tunis68.htm>).

¹² « N'en est-on pas arrivé à croire, dans certains milieux, que l'essence même d'une opération de sauvegarde est une intervention moderniste dans l'édifice ou le quartier [?] » (Raymond M. Lemaire, *Faut-il revoir la Charte de Venise?**, 9 juillet 1995, ARLICC).

l'architecture et de l'urbanisme, la situation de Lemaire au sein des mouvements architecturaux qui se développent en parallèle au cours des années 1960 et 1970 – modernisme tardif, régionalisme critique, postmodernisme – ne peut à ce stade être tranchée, et contribue plutôt à confirmer le caractère « illusoire » de ces mouvements, souligné par Pieter Uyttenhove¹³. Quatre pistes au moins pourraient cependant être explorées, en remontant progressivement dans le temps. La première serait d'approfondir les relations – réelles et conceptuelles – entre Lemaire et des représentants du postmodernisme tels Maurice Culot¹⁴, mais aussi les frères Krier¹⁵, François Spoerry (Port-la-Rochette n'est pas sans évoquer Port-Grimaud) ou même, bien que plus récente, la mouvance traditionaliste promue par le Prince de Galles¹⁶. Ensuite, les relations de Lemaire avec les milieux de l'architecture et plus largement, de l'art, au cours des années 1950 et 1960 mériteraient d'être développées. Outre ses collaborations avec Paul Felix et Georges Pepermans à travers l'université de Louvain, les liens avérés ou potentiels entre

¹³ Pieter Uyttenhove, « Qu'importe qui conçoit ? Questionnement sur la monographie d'architecte », *Perspective*, n°4, (2006) : 601.

¹⁴ Bien que Lemaire ne figure pas parmi les signataires de la Déclaration de Bruxelles, au contraire de son élève et collaborateur Pierre Laconte (*Déclaration de Bruxelles* (Bruxelles : AAM, 1980), 17), ce dernier confirme, pour en avoir parlé avec lui, qu'il « l'approuvait (...) mais était trop impliqué dans la niche patrimoine » (*Courriel de P. Laconte à C. Houbart*, 27 octobre 2014).

¹⁵ Voir Rob Krier, *Town Spaces. Contemporary Interpretations in Traditional Urbanism. Krier-Kohl-Architects* (Bâle : Birkhäuser, 2006).

¹⁶ L'INTBAU (*International Network for Traditional Building, Architecture, and Urbanism*), créé en 2001 et patronné par le Prince de Galles, se définit comme « une organisation mondiale dédiée au soutien de la construction traditionnelle, le maintien du caractère local et la création de lieux de vie meilleurs » (traduction de l'auteur, <http://www.intbau.org/about/>). Selon Léon Krier, « The Prince's message is (...) one of freedom, affirming that it is us who shape our cities ; that we are free to choose what cities we build and how we build and use them ». Par conséquent, il considère que « in order to fully appreciate the dimension of Prince's Charles challenge to the planners and no longer be cowed into submission by specialist jargon, it is imperative for every responsible citizen to become familiar with some basic notions of town-building » (Charles Jencks, *The Prince, the architects and new wave monarchy* (London : Academy Editions, 1988), 50-51. Le lien entre les réflexions de l'INTBAU et le thème de notre étude est rendu plus explicite encore par l'organisation, en 2006 à Venise, d'un congrès international sur le thème « The Charter of Venice revisited ». Voir : Matthew Hardy, *The Charter of Venice Revisited. Modernism, Conservation and Tradition in the 21st Century* (Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 2008).

Lemaire et des architectes tels que Marc Dessauvage¹⁷ en Belgique, ou des membres du Team Ten tel Giancarlo de Carlo en Italie, devraient être étudiés avec soin de même que, sur le plan de l'architecture religieuse, les débats opposant Lemaire et le chanoine Lanotte, révélateurs des tensions entre valeurs patrimoniales et usages autour du Concile de Vatican II. La troisième piste impliquerait un retour aux années de formation, en examinant le rôle possible d'Henry van de Velde et du contrôle esthétique dans la recherche de beauté qui sous-tend le travail de Lemaire et sa volonté récurrente de corriger ce qu'il considère comme des erreurs du passé. Et enfin, en retournant aux origines de ce que Françoise Choay nomme l'« urbanisme culturaliste », il serait intéressant d'envisager comment la généalogie que nous avons proposée, partant de Camillo Sitte et Charles Buls pour aboutir à Lemaire en passant par Gustavo Giovannoni et Piero Gazzola pourrait être enrichie de contributions telles que celles de Josef Stübben sous Léopold II¹⁸ ou de Louis Cloquet, avec l'aménagement du cœur historique de Gand – la « cuve » – en prévision de l'exposition universelle de 1913¹⁹.

Parmi les pistes non explorées, nous voudrions encore souligner les apports possibles d'autres disciplines que l'histoire à notre question. D'abord, il nous semble que, surtout dans l'éventualité où notre corpus serait complété d'études de cas supplémentaires, une approche quantitative plus ambitieuse que celle que nous avons esquissée à partir des fiches de l'Appendice 1 permettrait de nuancer plus encore la spécificité de l'approche de Lemaire en matière de réhabilitation. C'est en effet le tableau récapitulatif des interventions menées sur le bâti

¹⁷ Geert Bekaert, *Marc Dessauvage 1931-1984* (Wommelgem : Den Gulden Engel, 1987).

¹⁸ Voir notamment: Liane Ranieri, *Léopold II urbaniste* (Bruxelles : Hayez, 1973), 265-281 et Ben de Pater, Tom Sintobin ed, *Koninginnen aan de Noordzee. Schevenngen, Oostende en de opkomst van de badcultuur rond 1900* (Hilversum : Uitgeverij Verloren, 2013).

¹⁹ Voir : Herman Stynen, *De onvoltooid verleden tijd. Een geschiedenis van de monumenten- en landschapszorg in België 1835-1940* (Bruxelles : Stichting Vlaams Erfgoed, 1998), 221-234 ; Louis Cloquet, « Les embellissements du centre de Gand », *Revue de l'art chrétien* (1905) et Patrick Goditiaboïs, *Ingenieur Louis Cloquet (1849-1920). Architect tussen monument en stad*, KU Leuven, 1987.

du Grand béguinage qui nous a permis d'objectiver une tendance à la reconstitution que nous pressentions à travers le discours de Lemaire. Si elle ne peut certainement suffire, une telle approche complète donc utilement une étude plus classique des sources historiques. Par ailleurs, il serait particulièrement intéressant d'envisager, à partir des outils combinés de la sociologie et de la géomatique, une cartographie des réseaux aux coeur desquels se situe Raymond Lemaire²⁰. Tout en rendant probablement plus manifestes les liens que nous avons pressentis, elle permettrait d'enrichir notre lecture et de suggérer de nouvelles pistes d'investigation. Enfin, une approche socio-linguistique des écrits de Lemaire pourrait tirer parti du choix de certains termes – la « manière d'être »²¹ étant probablement le plus intéressant d'entre eux – pour faire émerger certaines références que le silence de Lemaire sur ses propres sources nous a probablement conduite à ignorer.

Pour terminer, signalons qu'au-delà de son objectif propre, notre étude nous a fait prendre conscience de lacunes importantes de l'historiographie qui pourraient constituer de nouvelles pistes de recherches particulièrement porteuses. En premier lieu, nous avons pu remarquer que si le modernisme tardif, le post-modernisme et la rénovation des centres anciens s'étaient vus consacrer séparément de nombreuses études, aucun auteur ne s'est véritablement penché sur les interactions entre ces acteurs parallèles d'un même champ de recherche, en Belgique comme sur le plan international. C'est ainsi que la littérature existante ne permet pas de savoir si les acteurs de la *Tendenza* s'intéressaient à l'action de l'ICOMOS, ou si les membres du comité des conseillers techniques du Conseil de l'Europe intégraient dans leurs réflexions le travail du Team Ten. En Belgique, les publications de l'ARAU ne mentionnent que peu ou pas le travail

²⁰ La manière de cartographier ces réseaux, en relation notamment avec la théorie de l'acteur-réseau, a fait l'objet de recherches très approfondies dans lesquelles nous n'avons pu nous plonger. Nous renvoyons notamment à José Pino-Díaz, Laila Chiadmi-Garcia, Rosario Ruíz-Baños et Rafael Bailón-Moreno, « Visualisation des acteurs-réseaux à travers les cartes SIG », *Séminaire Veille stratégique et technologique*, Nancy (2009), <http://www.xploorew.com/VSSST/Seminaire/09-Nancy/Session-6/Pino-Diaz.pdf>.

²¹ Cette formule *telle quelle* semble faire écho aux théories de l'ontologie de l'art telles que formulées notamment par Martin Heidegger ou Etienne Souriau en France.

de Lemaire, en ne mettant l'accent que sur les divergences de vues²². Un second constat est celui de l'absence de toute étude concernant les relations entre la Belgique et l'Italie dans le domaine de l'histoire de l'architecture et de la conservation-restauration au cours de la première moitié du vingtième siècle. Les faits que Gustavo Giovannoni et Ambroggio Annoni citent Louis Cloquet, que le jeune Lemaire soit envoyé en stage à Milan et même, que de nombreux tirés à part des oeuvres de Giovannoni à la bibliothèque de la KU Leuven proviennent de la collection d'Alfonso Bartoli, prouvent pourtant que cette question mériterait d'être clarifiée. Sans les prémices que nous paraissent constituer les contacts pris durant cette période cruciale, les réflexions sur les théories et pratiques de la conservation-restauration n'auraient sans doute pas connu la même vitalité durant les années 1960, et n'auraient pas débouché sur la mondialisation du débat patrimonial qu'incarne la fondation de l'ICOMOS.

Au moment où les débats sur le cœur des villes retrouvent une actualité au sein des enjeux plus globaux de la sauvegarde des paysages, de l'environnement et des ressources, mais aussi à l'heure où la Charte de Venise vient de fêter son cinquantenaire, nous ne saurions trop insister, pour conclure, sur le fait qu'écrire l'histoire n'est pas seulement une affaire de souvenirs, mais constitue un vrai levier pour la construction d'un avenir responsable. Pour reprendre les termes de Lemaire, « le passé, bien compris, est l'une des références pour juger de la valeur d'aujourd'hui et de demain »²³. Nous avons déjà souligné combien la prise de conscience des conditions de la genèse de la Charte de Venise et de la volonté tenace de ses auteurs de la réviser nous paraissait la condition nécessaire de son dépassement. La même question mérite d'être posée envers la conservation intégrée, qui reste aujourd'hui un crédo ne

²² A propos de ses relations avec Lemaire, Maurice Culot nous écrit « Nous aurions pu faire un bout de chemin ensemble, mais il arrive souvent que les fortes personnalités aient besoin d'espaces autour d'eux. Vous vous souvenez certainement de l'épilogue de Gatsby le Magnifique : ... nous avançons barques à contre-courant » (Culot à Houbart, 5 novembre 2014).

²³ Pour une politique globale de la conservation du patrimoine architectural. Principes généraux*. Conseil de l'Europe. Comité des monuments et des sites. Comité directeur. 3^e réunion. 12-13 avril 1973, 30 mars 1973.

souffrant, à peu de chose près, aucune exception. L'avons-nous bien comprise? La réduction à leur plus petit commun dénominateur, dans la Charte européenne et la Déclaration d'Amsterdam de 1975, des expériences riches, diverses et aux enjeux parfois très complexes – notre étude du Grand béguinage le démontre – ne nous amène-t-elle pas à réduire à une doctrine simpliste les objectifs ambitieux de ceux qui ont porté ses débuts? La distance entre la portée du concept d'« aménagement intégral » et les pratiques actuelles, réduisant trop souvent la conservation intégrée à une forme d'utilitarisme patrimonial et donc, à une version plus laxiste de la restauration, nous paraît malheureusement en être l'illustration. C'est pourquoi, à l'heure où les enjeux environnementaux viennent ajouter leurs impératifs technologiques à cette vision déjà peu humaniste du patrimoine, l'oeuvre de Raymond Lemaire nous paraît mériter d'être redécouverte, parce qu'elle nous rappelle qu'au-delà des principes des chartes, « destinée à servir l'homme, l'architecture doit être, en premier lieu, régie par l'idée de l'homme »²⁴.

²⁴ *L'université et l'enseignement de l'architecture**, 1957, ARLICC.